Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 10

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



GENÈVE

Elisabeth Lambossy

En juin dernier, peu avant les va-cances et au bel âge de 86 ans, notre ancienne collègue et ardente féministe, Mme Elisabeth Lambossy, nous quit-

ancienne collègue et ardente féministe, Mme Elisabeth Lambossy, nous quittait.

Venue au début du siècle avec un bon nombre d'étudiantes étrangères — car à cette époque, rares étaient les jeunes filles suisses osant entreprendre des études universitaires, découragées qu'elles l'étaient par leur entourage — Elisabeth Lambossy fut parmi les premières à vouloir faire de la médecine. Mais, mariée très vite à un dentiste vaudois, elle arrêta momentament, elle eut le chagrin de perdre son compagnon. Dès lors, restée veuve avec une petite fille, elle dut songer avant tout à gagner le plus rapidement possible pour faire face à son avenir, qui s'annonçait matériellement difficile. Elle reprit donc courageusement ses études en briguant, cette tois ci un brevet de médecin-dentiste, profession qui devait lui permettre de rapidement à ses obligations de chef de famille.

de chel de İamille.

Très ouverte à tous les problèmes
de l'époque, entre autres à celui de
l'émancipation progressive de l'être
humain, quel qu'il soit, de la femme
en particulier, Elisabeth Lambossy se

joignit tout naturellement aux efforts tentés par des associations telles que Le Soroptimist Club » et « Les Femmes Universitaires ». Sa prétèrence cependant alla au mouvement de lutte mené par Emilie Gourd pour l'obtenion des droits politiques en taveur des femmes. Aussi participa-t-elle activement à toutes les manifestations, à toutes les campagnes de ces soixante dernières années. Toujours disponible, intrépide, ne craignant pas les responsabilités, elle ne se laissa rebuter par aucun des échecs de la cause que nous détendions.

Lorsqu'en 1932, survint l'un des premiers succès féministes, celui pour les ioianit tout naturellement aux efforts

miers succès féministes, celui pour les femmes de pouvoir accéder à la charfemmes de pouvoir accéder à la charge de juge au tribunal des prud'hommes, elle accepta avec joie pareil
mandat qu'elle conserva durant de
nombreuses années. Attachée de tout
son cœur à notre pays, à notre cité
qui étaient devenus les siens, elle
resta jusqu'au bout et malgré son
grand âge un soutien moral pour nous
toutes.

toutes.
Que sa fille, Colette Lambossy, dont
l'activité suffragiste a également toujours été grande, veuille bien trouver
ici nos sentiments d'affectueuse et
amicale sympathie.

Derniers échos du mois d'octobre

Les semaines de ce beau mois d'automne ont été bien remplies par diverses réunions destinées à informer
les électeirs et électrices en vue des
élections aux Chambres fédérales.
Nous en mentionnerons deux. Le 22
octobre, le Centre de liaison des sociétés féminines genevoises ainsi que
plusieurs importantes associations étminines avaient cranisé une séance plusieurs importantes associations te-minines avaient organisé une séance d'une haute tenue de par les person-nalités qui avaient bien voulu y pren-dre la parole. Me Emma Kammacher, avèc clarté et intelligence, exposa les inégalités existant entre les hommes et les femmes. Les exemples puisés dans sa carrière professionnelle illustrèrent d'une façon frappante la situa-tion actuelle en Suisse, et nous mon-trèrent que la tâche est grande : nos députés et députées auront du pain

sur la planche.

Il appartenait au professeur Christian Dominicé, doyen de la Faculté de droit de Genève, de nous expliquer comment utiliser notre bulletin de vote, de façon à lui donner son effi-cacité complète. Il brossa ensuite une large fresque des principales questions

large tresque des principales questions qui se poseront au cours de la nouvelle législature.

De son côté, l'Association des femmes libérales d'Onex (Genève) avait convié le lundi 25 octobre toutes les temmes s'intéressant à la politique. Autour de tables lleuries s'étaient assises des dames de tous âges, venues nombreuses de ce quartier en autour de tapies inéuries s'etaries assises des dames de tous âges, venues nombreuses de ce quartier en pleine expansion. Du reste, le choix des conférencières était fait pour les attirer : Mme Alix Choisy, Mme Denise Schmid-Kreis (candidate libérale) surent fort bien expliquer la composition et le rôle du Conseil des Etats et du Conseil netional au sein de notre Confédération. Ce fut ensuite au tour de la présidente de cette active association, Mme Monique Bauer, de présenter avec intelligence et sobriété les candidats libéraux. Mme Prince, pionière du suftrage féminin à Genève, avait bien voulu assister à cette soirée et répondre aux questions des participantes.

Monique Lechner.

TROISIÈME CONFÉRENCE-DÉBAT

organisée par «Femmes Suisses» au Petit Palais (2, Terrasse St-Victor)

VENDREDI 26 NOVEMBRE, A 20 H. 15 LA FEMME POLONAISE, SA SITUATION JURIDIQUE ET SOCIALE

par Mme M. Matey-Tyrowicz, Dr en droit

Invitation à tous

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'ARRIÉRATION MENTALE

Dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association suisse en faveur des arriérés, se sont données deux conférences passionnantes.
Le professeur Rabinowicz, qui dirige la division de neuro-pathologie de la Faculté de médecine de Lausanne, a relevé la nécessité des recherches morphologiques de l'arriération mentale.

tale.

Directeur de l'Institut de génétique médicale à Genève, le professeur D. Klein a relevé que le retard mental affecte le 2 à 5 % des individus. Dans 50 % des cas, une origine héréditaire est constatée.

MEMENTO

GENÈVE 27 novem

NeVE novembre, des 14 h., salle parois-siale de St-Nicolas-de-Flue, thé-vente en faveur des enfants infr-mes .moteurs cérébraux (objets-cadeaux, marché aux puces, vente aux enchère d'un tableau).

UNE EXPOSITION A SAVOURER

Marguerite Seippel expose à la Ga-rie Cora, Hermance, du 6 au 28 no-

Marguerite Seippel expose à la Galerie Cora, Hermance, du 6 au 28 novembre 1971.

Son œuvre s'étend sur plusieurs périodes. Des portraits longuement élaborés. Des paysages d'un style plus spontané, plus léger. L'artiste a voyagé et fait de nombreuses esquisses à l'huile, source de tableaux qu'elle reprend ultérieurement en les transposant en de grands formats plus structurés et dépouillés.

Marguerite Seippel a fait de longues études à Paris où elle a acquis le sens de l'expression libre, ne se préoccupant jamais de suivre des tendances quelconques. Evitant la mode, elle échappe au démodé. Elle est partier de la production de la contra la mode, elle échappe au démodé. Elle est partier de la comment de la co

dances quelconques. Evitant la mode, elle échappe au démodé. Elle est particulièrement attirée par les résonances de couleurs, le mouvement et la transmission d'une continuité. Une toile, pour elle, doit « vivre ». Titulaire de bourses et de prix, son intention est de créer librement, sans cristalliser une vision. Le renouvellement, selon son caractère, repose sur une base spontanée.

VAUD

Raymonde CRUCHON

Le 14 août dernier, décédait Mme Raymonde Cruchon, à Etoy. Outre son activité de commerçante, elle assumait la fonction d'infirmière communale. A ces titres, elles connaissait une grande partie de la population qui l'appréciait pour son amabilité et sa serviabilité. En visitant les malades, elle apportait non seulement des soinr, mais aussi un appul moral et un réconfort. Elle recherchait toujours également la possibilité d'apporter une aide matérielle en faisant intervenir l'une ou l'autre des organisations sociales officielles ou privées, Elle avait compris le désarroi des persones malades et s'efforçait par tous les moyens de Jéur apporter une aide complète.

Très intéressée par la chose publi-

Très intéressée par la chose publi que, elle a été élue au Conseil com-munal. Par ses interventions et sa participation au sein des commissions, elle contribuait activement aux délibé-

Avec le départ de Mme Raymonde Avec le depart de Milie nayilloride Cruchon, la population d'Etoy a perdu une personne dévouée, active et esti-mée de tous.

Après ces mots, envoyés par la Mu-nicipalité d'Etoy, il convient encore de dire ce qu'a été Mme Raymonde Cru-chon pour l'Association pour le suf-frage léminin: elle était certainement féministe depuis longtemps, ayant, pour ainsi dire, découvert le féminisme toute seule; combien de fois a-t-elle dû lutter pour défendre sa position de femme seule, que de difficultés at-lelle dû surmonter, comme tant d'autres femmes!

au surmonter, comme tant d'autres femmes!

Vers 1968 ou 1969, elle demanda à taire partie d'une association soutenant les femmes. C'est alors que, lisant attentivement les statuts qu'on lui envoya immédatement, elle découvrit que, partout où il y avait au moins dix membres, on pouvait créer un groupe affilié à l'association vaudoise. Elle se dit que ce devait être chose facile dans sa région. Hélas! elle avait compté sans les maris qui ne supportaient pas le nom de « suffrage féminin » et déconseillaient à leurs femmes de soutenir ce mouvement... Mais tout de même, il était question de refaire un groupe à Morges, auquel se joindraient Mme Cruchon et ses quelques disciples. (Son décès a retardé la réunion projetée, mais elle se fera!)

fera I)

Mme Cruchon était préoccupée par tant de problèmes qu'elle demandait au comité cantonal d'empoigner! Elle était prête, elle-même, à donner de sa personne, à s'informer, à informer les autres : le statut des sages-femmes dans les hôpitaux vaudois, des problèmes d'assurances, la position des temmes « minorité » dans les conseils communaux... Et voilà, brutalement, tous ces élans coupés!

S. Ch.

LES FEMMES A LA Ve BIENNALE DE LA TAPISSERIE

La Ve Biennale internationale de la tapisserie qui, dès le 18 juin, a attiré à Lausanne un nombre re-cord de visiteurs, a fermé ses portes le 3 octobre.

Douze pays étaient représentés Sur les 69 artistes sévèrement sé-lectionnés, 55 femmes qui ont ex-posé des œuvres de tout premier plan par l'esprit de recherche, le souci de renouvellement, l'ingénio-sité dans le choix des matières et des points. Ces artistes ont fait preuve non seulement d'initiative, mais d'audace, de véritable génie créateur. Nous pensons, par exemple, à Françoise Grossen, de Neu-châtel, à Maria Laszkiewicz, Polo-naise, à Aurelia Munoz, de Barce-lone, à Magdalena Abakanowicz, de Varsovie, pour ne citer qu'elles alors qu'il faudrait parler de toutes

Bravo à toutes ces artistes qui ont brillamment démontré que la création est aussi une affaire de

NEUCHATEL

A l'Association pour les droits de la femme

Le 8 octobre 1971, l'Association cantonale neuchâteloise pour les droits de la femme (anciennement pour le suffrage féminin) conviait ses membres à une assemblée des déléguées aux Geneveys-sur-Coffrane.

aux Geneveys-sur-Corrane.

Après lecture du rapport de la présidente, Mlle Schweizer, qui retraça
toute l'organisation de la campagne
pour la votation fédérale de février, les présidentes de section eurent leur tour la parole.

leur tour la parole. Le comité fut réélu à l'unanimité et il fut décidé qu'une assemblée extra-ordinaire serait convoquée dans quel-ques mois, afin de préciser les objec-tifs de l'Association ces prochaines

nnées. MIIe Schweizer remercia toutes les Mile Schweizer remercia toutes les déléguées présentes pour leur travail dans les sections et conclut en souhaitant « que les femmes prennent conscience de leurs droits, qu'elles sachent les faire valoir, mais qu'elles connaissent également leurs devoirs ».

LA SITUATION DE LA FEMME

DANS LES ASSURANCES SOCIALES

Mile Bridel, avocate et première adjointe à l'Office fédèral des assurances
sociales à Berne, parla ensuite de la
situation de la femme dans les assurances sociales.

Notre système d'assurances sociales, dit-elle, s'est développé au cours
d'une très longue période (de 1911 à
1965). Prochainement, il y aura une
option politique à prendre, concernant la révision de l'AVS, les assurances-maladie et accidents.

ces-maladie et accidents. Mais quelle est la situation de Mais queile est la situation de la femme face aux assurances sociales ?

A.V.S. — Pour la femme célibataire, sa situation n'est pas trop désavanta-a geuse. Pour la femme mariée, le problème est plus complexe. Tant qu'il n'y aura pas de modifications des régimes matrimoniaux, il sera difficile à l'AVS de se dégager des principes

etablis.
Si, actuellement, la situation de la femme divorcée s'est améliorée face à l'AVS, il y a encore de nombreux problèmes à discuter.

problèmes à discuter.
La veuve, avec ou sans enfants, agée de moins de 40 ans, etc., retient également l'attention des experts.

Assurance-invalidité. — Mêmes principes que pour l'AVS. Un problème : l'estimation de la rente invalidité lorsqu'il s'agit d'une femme mariée sans activités lucratives.

Assurance-accidente

qu'il s'agit d'une femme mariée sans activités lucratives.

Assurance-accidents. — L'initiative fédérale du parti socialiste demande qu'elle soit rendue obligatoire pour la totalité des salariés. Reste alors le problème des personnes qui travaillent à temps partiel.

LAMA. — Est en révision. A signaler que le 90 % de la population est assurée auprès d'une caisse-maladie. S'il y a révision, c'est à cause des frais d'hospitalisation et de traitement ambulatoire. Et de citer l'initiative qui demande que l'assurance soit obligacine, également pour les soins médicaux et pharmaceutiques.

La L'AMA va-t-elle être encore plus développée?

Assurance-maternité. — Elle paraît satisfaisante depuis la révision de 1964. Reste le problème des dépenses supplémentaires qu'entrainent une naissance (aide familiale, etc.) et le versement d'une compensation. Quélle solution proposer pour les femmes n'exerçant pas d'activités lucratives?

Mile Bridel termina son exposé en souhaitant "qu'il encouragera l'auditoire à étudier ces problèmes, problèmes moins faciles à résoudre que l'on pourrait le croire.

BOUTIQUE TROISIÈME AGE

Depuis plusieurs années, la question des budgets AVS-minimum vital pré-occupait l'assistante sociale du CSP (Centre social protestant) des Montagnes neuchâteloises. Elle se rendait compte, entre autres, que le renouvellement de la garde-robe des personnes âgées devenait de plus en plus difficile à résoudre.

En automne 1970, sous l'impulsion du Centre social protestant, une communauté se créa. Caritas et la Fondation « Pour la Vieillesse » (Pro Senectute) furent d'emblée associées à l'élaboration du plan d'action : ouvrir une Depuis plusieurs années, la question

boration du plan d'action : ouvrir une boutique pour les retraités, à La Chaux-de-Fonds. Au début de cette année, un local fut trouvé.

ORGANISATION

Cette boutique 3e âge poursuit un but lucratif. Elle est destinée aux personnes âgées les plus démunies. Elle se veut avant tout un lieu d'accueil, un magasin-service, un lieu ou le bénévolat peut s'exercer dans divers domaines.

Les vêtements ou chaussures, reçus gracieusement, sont triés très sévère-ment. Seules, les pièces en parfait état, chimiquement par teurs ou les responsables, prennent place dans les rayons. Les prix appli-qués ne grèvent aucun budget, même le plus modeste.

La boutique est ouverte du lundi au vendredi chaque après-midi, de 14 à 17 heures.

SKI - VACANCES REPOS

REPOS

C'est ce que vous offrent les camps de Rosaly. Pas de repas à préparer ni de lessives; seuls soucis: améliorer sa godille ou tout simplement son chasse-neige, se détendre, échanger des idées, se faire de nouveaux amis. Les Unions chrétiennes féminines vau-doises proposent à toutes les jeunes femmes, mariées, célibataires, jeunes mamans, trois séjours à choix au Rosaly, les Paccots/Châtel-St-Denis.

1. Du 17 au 22 janvier 1972;
2. du 24 au 29 janvier;
3. du 31 janvier au 5 février.
Pour affronter la fin de l'hiver toute

Pour affronter la fin de l'hiver toute détendue et heureuse, renseignements et inscriptions auprès de Mme Ruth Boudry, 1699 Ecoteaux. Tél. (021)

CONCOURS DES POÈTES SUISSES DE LANGUE FRANÇAISE

La Société des Poètes et Artistes de France a décerné pour 1971 un diplô-me d'honneur à Mme Yvonne Perrin (Genève) pour son œuvre « Vivre dans la nuit». M. Gil Pidoux (Lausanne) reçoit une mention pour ses poèmes en prose « Corps absolu ».

Le jury a remarqué en outre les tra-vaux de M. Jean-Marie Feuillat (Ge-nève) et de Mme Germaine Verniory (Genève).



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE GENÈVE - 4, Tour-de-l'Ile - Tél. 25 10 38 Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

memore de l'Association genevois
Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLOGRAPHE
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
DACTYLOGRAPHE SECRÉTAIRE DE BANQUE

Langues : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce Sténo et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande